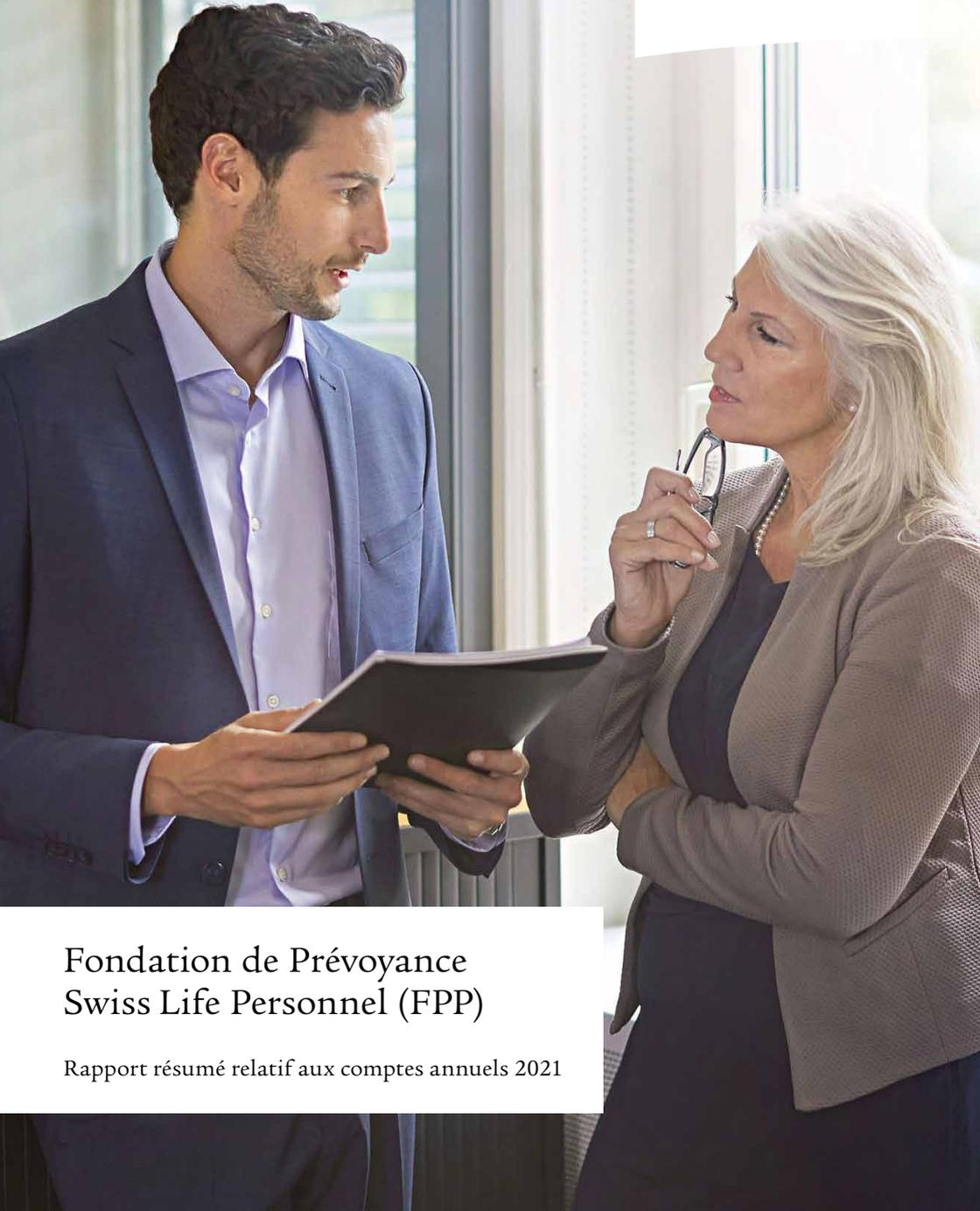




SwissLife



Fondation de Prévoyance Swiss Life Personnel (FPP)

Rapport résumé relatif aux comptes annuels 2021

Avant-propos



Karin Meier

Présidente Fondation de Prévoyance
Swiss Life Personnel (FPP)



Thomas Buess

Président Fondation de Prévoyance
Swiss Life Personnel Assurance
Complémentaire (FPP-C)

La numérisation croissante touche aussi les caisses de pensions. D'une part, il existe un besoin légitime des assurés d'obtenir des informations plus rapidement, de manière plus claire et via des canaux de communication modernes. D'autre part, les institutions de prévoyance ont elles aussi besoin de systèmes modernes qui rendent le travail plus simple et plus efficient.

Avec l'introduction de «myPension», le portail web pour les assurés actifs, nos fondations de prévoyance ont franchi l'année dernière une grande étape en matière de numérisation. Outre les données sur la propre prévoyance professionnelle et la possibilité d'effectuer des calculs simples, «myPension» permet un échange d'informations moderne. Les certificats de prévoyance sont disponibles sous forme électronique sur le portail, de même que les communications personnelles. Si de nouveaux documents sont disponibles dans «myPension», les assurés en sont informés par e-mail. Les modifications de plan peuvent également être saisies directement dans ce portail. L'accès à «myPension» se fait via le poste de travail Swiss Life; il n'est pas nécessaire de s'enregistrer ou de saisir un mot de passe.

Nos bénéficiaires de rentes n'ont pas les mêmes besoins que les actifs. Leurs données évoluent beaucoup moins. En effet, les rentes de vieillesse sont par exemple garanties à vie et les prestations pour survivants versées lors du départ à la retraite sont définies dans le règlement. La sécurité financière de l'institution de prévoyance est donc primordiale. Celle-ci s'est encore améliorée en 2021. Grâce à un résultat des placements réjouissant, les degrés de couverture des deux fondations ont progressé à un niveau confortable. Les réserves de fluctuation de valeurs ont en outre atteint leur valeur cible. La FPP et la FPP-C sont donc parées pour faire face aux périodes difficiles qui pourraient résulter de changements économiques ou d'événements géopolitiques, tels que ceux qui ont marqué le premier trimestre 2022.

Malgré la situation difficile en Ukraine et ses répercussions sur les marchés financiers, nos prévisions ne sont pas fondamentalement négatives. Afin de garantir la solidité de nos fondations, nous avons fait notre devoir sur le plan actuariel et fixé à un niveau réaliste les paramètres des engagements liés aux rentes actuels et futurs. Si l'on considère notre horizon de placement à long terme, nous pouvons en outre partir du principe que des périodes plus calmes succéderont à celles tumultueuses.

Nous aimerions profiter de cette occasion pour remercier nos collègues du conseil de fondation pour leur coopération toujours agréable, le comité des placements pour son expertise et la gestion pour le bon fonctionnement opérationnel des deux fondations.

Chiffres clés

À la fin de l'année, les chiffres clés sont les suivants:

	2021	2020
Total du bilan	2 659,0	2 533,6
Capital de prévoyance des assurés actifs et provisions techniques	1 080,3	1 022,4
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	478,9	472,3
Passifs issus de contrats d'assurance	783,1	823,3
Réserve de fluctuation de valeurs	280,7	149,5
Capital libre de la fondation	19,4	56,5
Rentes, prestations en capital et prestations de sortie	165,5	143,3
Cotisations, prestations d'entrée et rachats	149,5	156,6
Résultat net des placements	111,2	89,1

Toutes les données en millions de CHF

Rendement des placements	2021	2020
Rendement global ¹⁾	6,50	5,66
Rendement du mandat de gestion de fortune	6,39	5,62
Indice UBS de la prévoyance	8,36	4,09

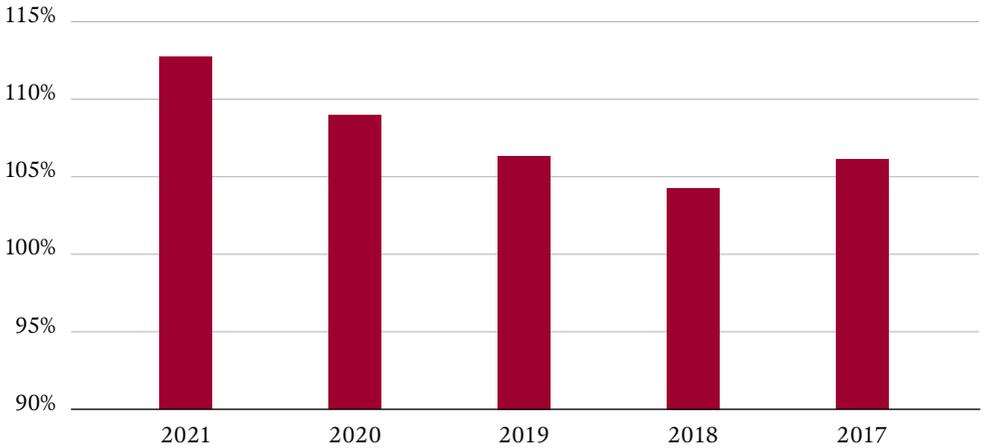
Toutes les données en %

¹⁾ Calcul:

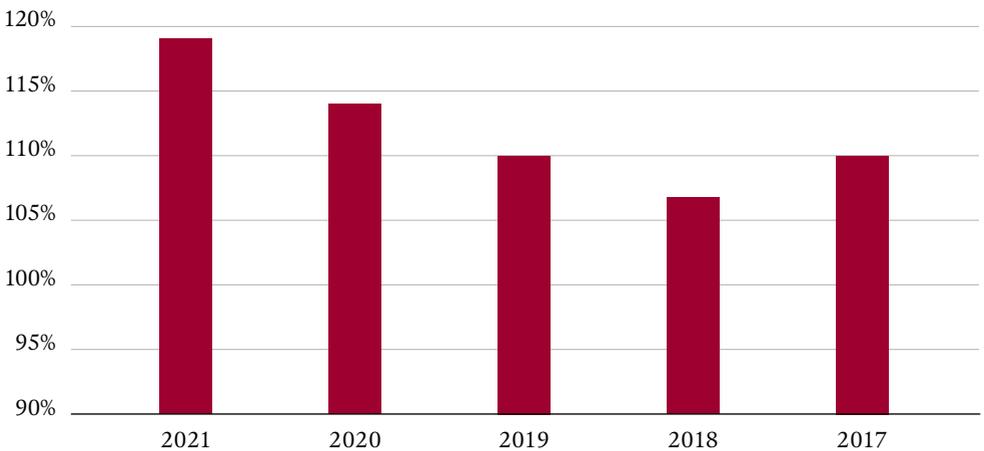
Résultat net du placement de la fortune × 100

Placement de la fortune moyenne (valeur initiale + ½ apports nets de fonds)

Évolution du taux de couverture selon l'OPP 2



Évolution du taux de couverture sans les actifs et passifs issus de contrats d'assurance



Placements

Le conseil de fondation assume la responsabilité de la stratégie de placement et de la gestion de fortune en général. Il définit la stratégie de placement et ses marges techniques et les contrôle régulièrement.

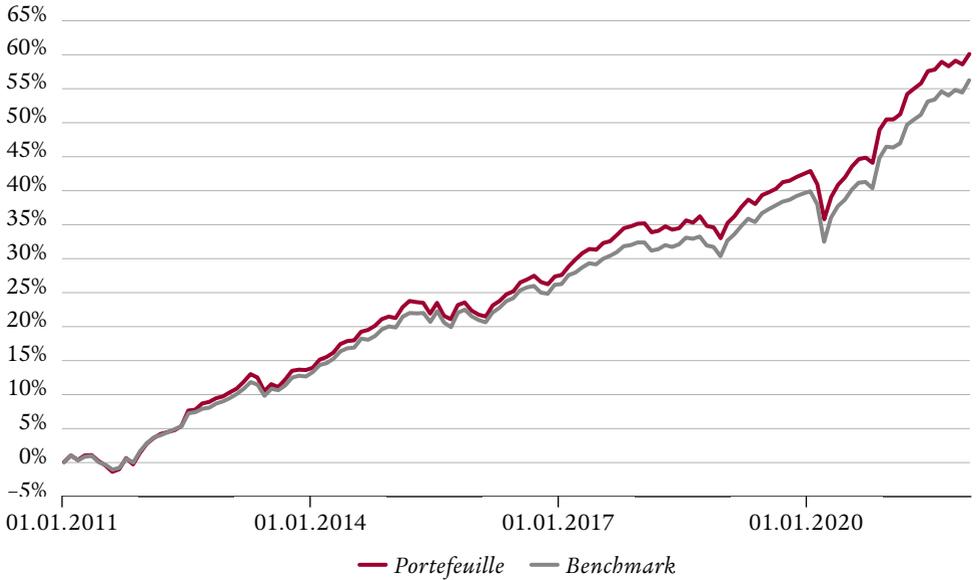
Le comité des placements est l'organe spécifique responsable de la gestion de fortune. Il prépare les décisions concernant les placements à remettre au conseil de fondation lors des réunions trimestrielles.

La fortune est gérée par Swiss Life Asset Management SA au moyen d'un mandat de gestion de fortune. Pour Swiss Life Asset Management SA, investir de manière responsable signifie également intégrer les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Composition des placements	31.12.2021	Stratégie	Marge
Liquidités	1,6	0,0	0-30
Créances en CHF	1,0		
Obligations en CHF	4,0	7,0	0-15
Obligations en monnaies étrangères, CHF hedged			
- États	2,9		
- Entreprises	23,4	26,5	0-50
- High Yield	1,4		
Actions Suisse	8,2	8,5	0-15
Actions étranger	19,0	16,0	0-25
Immobiliers Suisse	21,5	22,0	10-30
Immobiliers étranger	5,1	4,0	0-8
Infrastructure	5,5	8,5	0-15
Placements alternatifs			
- Hedge Funds	2,9		
- Senior Secured Loans	3,5	7,5	0-15
Total	100,0	100,0	

Toutes les données en %

Performance cumulée depuis le début du mandat



Performance pour différentes périodes	Portefeuille	Benchmark
2021	6,39	6,70
2020	5,62	4,94
2019	7,11	7,08
2018	-1,55	-1,51
2017	6,07	4,82
Moyenne sur 3 ans	6,37	6,24
Moyenne sur 5 ans	4,68	4,36
Moyenne depuis le 01.02.2011	4,37	4,11

Toutes les données en %

Assurés actifs

Portefeuille	2021	2020
Assurés actifs	2 789	2 675
Sociétés affiliées	7	7

Rémunération des capitaux de prévoyance	2022	2021	2020	2019
Taux d'intérêt provisoire	1,00	1,00	1,00	1,00
Taux d'intérêt définitif	-	4,50	2,00	1,50
Taux d'intérêt LPP	1,00	1,00	1,00	1,00

Toutes les données en %



Bénéficiaires de rentes

Portefeuille	2021	2020
Bénéficiaires de rentes issues de la primauté des cotisations (après 01.01.2011)	646	601
Bénéficiaires de rentes issues de la primauté des prestations (avant 01.01.2011)	1 593	1 648
Total bénéficiaires de rentes	2 239	2 249

Bénéficiaires de rentes issues du régime de la primauté des cotisations

Les engagements pour les bénéficiaires de rentes ayant débuté à compter du 1^{er} janvier 2011 sont gérés par les fondations. Ils sont évalués sur la base des données techniques LPP 2015, des tables de génération et d'un taux d'intérêt technique de 1,5%.

Bénéficiaires de rentes issues du régime de la primauté des prestations

Les engagements pour les bénéficiaires de rentes ayant débuté avant le 1^{er} janvier 2011 sont entièrement réassurés dans le cadre du contrat de réassurance conclu auprès de Swiss Life. Les fondations n'assument donc aucun risque pour cette partie (risque d'intérêt et de longévité).

Adaptation des rentes

Conformément à l'art. 36, al. 2 et 3 LPP, les rentes qui ne doivent pas être adaptées obligatoirement à l'évolution des prix sont adaptées à l'évolution des prix dans les limites des possibilités financières de l'institution de prévoyance. Il appartient à l'organe paritaire d'en décider chaque année.

Lors de sa réunion du 13 décembre 2021, le conseil de fondation a décidé de maintenir inchangées les rentes pour l'année 2022, ceci en raison de la situation financière de la fondation.

Conseil de fondation et chargés de fonction

Le conseil de fondation est élu pour un mandat de trois ans. Le mandat actuel court du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022. Au 31 décembre 2021, la représentation au sein du conseil de fondation était la suivante:

Représentants des salariés

- Karin Meier, Dietikon (présidente)
- Fabian Geiger, Zurich
- Stefan Hinni, Winkel
- Franz-Toni Schallberger, Stans

Représentants de l'employeur

- Thomas Buess, Rapperswil-Jona
- Hans Peter Conrad, Freienbach
- Patrick Frost, Zoug
- Markus Leibundgut, Cham

Comité des placements

Composition au 31 décembre 2021:

- Marc Brüttsch, Chief Economist Swiss Life Group (président)
- Stefan Hinni, membre du conseil de fondation
- Hermann Inglin, CFO Swiss Life Asset Managers
- Franz-Toni Schallberger, membre du conseil de fondation

Expert en matière de prévoyance professionnelle

Aon Schweiz AG, Zurich

Organe de révision

PricewaterhouseCoopers AG, Zurich

Autorité de surveillance

BVG- und Stiftungsaufsicht des Kantons Zürich, Zurich (BVS)

Gérance

Swiss Life SA, Zurich,
Service spécialisé HR Prévoyance





*Nous permettons à chacun
de vivre selon ses propres choix.*

*Swiss Life SA
Service spécialisé HR Prévoyance
Case postale, 8022 Zurich
Vorsorgestiftung@swisslife.ch*